

Règlement d'examen

Baccalauréat Professionnel Maintenance des Véhicules Automobile

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Maintenance de véhicules automobiles, option voitures particulières, option véhicules industriels, option motocycles.			Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilitée, formation professionnelle continue dans un établissement public		Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat CFA ou section d'apprentissage non habilitée, formation professionnelle continue en établissement privé, enseignement à distance, candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles		Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité		
			Epreuves	Unites	Coef	Mode	Durée	Mode	Durée
E 1 : Épreuve scientifique et technique				5					
Sous-épreuve E11 : Analyse d'un système technique			U11	2	CCF		Ponctuel écrit	3h	CCF
Sous-épreuve E12 : Mathématiques			U12	1,5	CCF		Ponctuel écrit	1 h	CCF
Sous-épreuve E13 : Sciences physiques et chimiques			U13	1,5	CCF		Ponctuel pratique et écrit	1 h	CCF
E2 : Épreuve technologique Etude de cas- Expertise technique			U2	3	Ponctuel écrit	3h	Ponctuel écrite	3h	Ponctuel écrite 3 h
E3 : Épreuve pratique prenant en compte la formation en milieu professionnel				10					
Sous-épreuve E31 : Evaluation de la formation en milieu professionnel			U31	2	CCF		Ponctuel oral	45 min	CCF
Sous-épreuve E32 : Intervenir sur véhicules			U32	3	CCF		Ponctuel pratique	6h	CCF
Sous-épreuve E33 : Intervention sur système de haute technicité			U.33	3	CCF		Ponctuel pratique	6h	CCF
Sous-épreuve E34 : Economie - gestion			U.34	1	CCF		Ponctuel oral	30 min	CCF
Sous-épreuve E35 : Prévention-santé-environnement			U.35	1	CCF		Ponctuel écrit	2h	CCF
E4 : Épreuve de langue vivante			U4	2	CCF		Ponctuel oral	20 min(1)	CCF
E5 : Épreuve de français, histoire, géographie et éducation civique				5					
Sous épreuve E51 : Français			U51	2,5	Ponctuel écrit	2h30	Ponctuel écrit	2h30	CCF
Sous épreuve E52 : Histoire, géographie et éducation civique			U52	2,5	Ponctuel écrit	2h	Ponctuel écrit	2h	CCF
E6 : Arts appliqués et cultures artistiques			U6	1	CCF		Ponctuel écrit	1h30	CCF
E7 : Épreuve d'éducation physique et sportive			U7	1	CCF		Pratique		CCF
Épreuves facultatives (2) Langue vivante			UF1		Ponctuel oral	20min(1)	Ponctuel oral	20min (1)	Ponctuel oral 20min(1)

(1) dont 5 minutes de préparation

(2) La langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. Seuls les points excédant 10 sont pris en compte pour le calcul de la moyenne générale en vue de l'obtention du diplôme et de l'attribution d'une mention